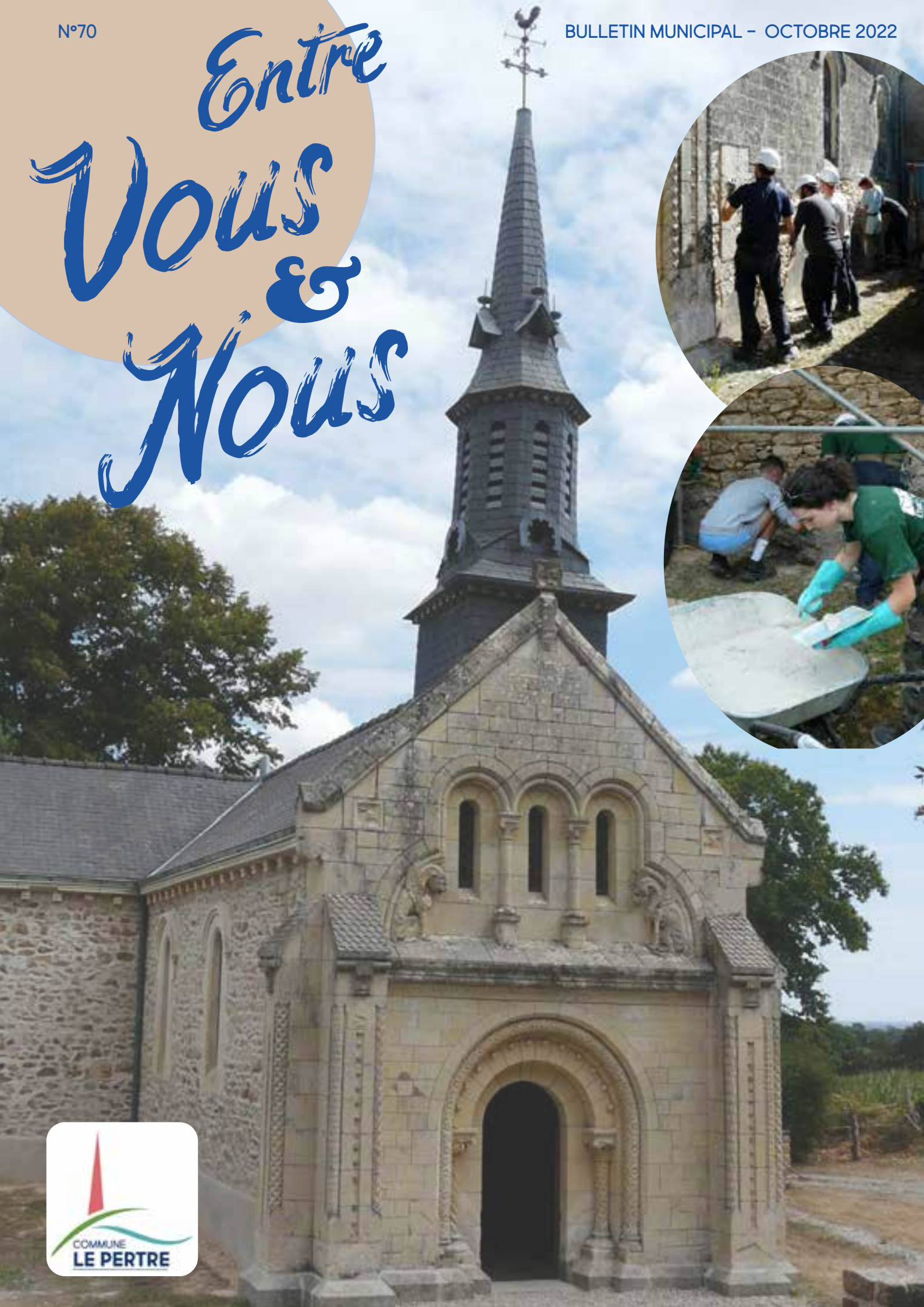


Entre Vous & Nous



Mot du Maire

Pertrais, Pertraises,

Après une période estivale très animée par de nombreuses manifestations sur notre commune, l'heure de la rentrée a sonné. Une rentrée scolaire, avec un maintien de nos effectifs dans les deux écoles qui nous ont permis de maintenir le nombre de classes.

Cette période, est synonyme de reprise du travail, et pour beaucoup d'entre vous, la reprise dans le milieu associatif. Dans notre commune, les associations sont nombreuses et très dynamiques.

Ce dynamisme est souvent dû à ceux qui en prennent la responsabilité, et c'est parfois prendre des décisions « avec des gants », pour ne froisser personne. Aujourd'hui être président, devient une lourde responsabilité, face aux règles et restrictions imposées, nous l'avons vu avec le COVID, le plan vigipirate C'est pourquoi je remercie vivement tous ceux qui s'engagent. La municipalité soutient les associations par le biais des subventions, mais aussi en offrant des équipements de qualité.

Toutes nos associations fonctionnent grâce aux nombreux bénévoles, chacun s'implique selon son temps et ses compétences, mais c'est tous ensemble que vous assurez le succès de nos manifestations et le rayonnement de notre commune.

Pour preuve, cet été un bel exemple de bénévoles. En effet, notre commune a mis en place la restauration de la Chapelle Saint-Joseph, avec des jeunes européens, des Pertrais qui se sont associés au chantier. C'est un bel exemple de partage, où chacun a pu apporter son savoir-faire. Le résultat est au rendez-vous. Un grand merci à tous ceux qui ont participé au chantier, et à la soirée de clôture.

Bonne rentrée culturelle et sportive à tous !

Jean-Luc
VEILLÉ



jl.veille@lepertre.fr

Vie^{la} Communale

Étude de programmation urbaine

La réunion de lancement de ce projet a eu lieu mi septembre, avec les membres de l'Agence Couasnon en charge de l'étude : Manuella, Lucie et Aymeric (ci-contre sur la photo).

Après une balade urbaine avec les habitants, afin de recueillir les remarques et les attentes de personnes se déplaçant au quotidien sur la commune, ils seront amenés à faire plusieurs visites sur la commune.

Plusieurs scénarii d'aménagement seront proposés, afin de répondre aux besoins de sécurité près des écoles, d'accessibilité des voies (aux enfants, seniors, PMR, poussettes, ...), de diminution de la vitesse en entrée de bourg, sans oublier l'aménagement de la place des artistes et le développement des déplacements doux.

Les différents aménagements seront présentés aux habitants, et les Pertrais et Pertraises qui le souhaitent pourront venir échanger lors de réunions de travail à l'issue desquelles les propositions d'aménagements seront retenues.

Le cabinet travaillera ensuite à l'élaboration d'un programme d'actions à court et plus long terme, avec une estimation financière. Le programme sera soumis ensuite à validation auprès du conseil municipal.

Pour plus d'informations sur ce projet, ou pour y participer, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Ce projet est estimé à hauteur de 30 487 € HT.

La commune a fait appel au département pour obtenir une subvention à hauteur de 15 000 € qui a d'ailleurs été accordée.

Le plan de financement ci-dessous :

Total dépenses HT 30 487.50 €	Total recettes HT 30 487.50 €
Mission AMO Syndicat d'urbanisme 2 800 €	Département FST 15 000 €
Étude agence Couasnon 27 687.50 €	Autofinancement collectivité 15 487.50 €





Plan d'eau

Il y a quelques années la commune a procédé à des aménagements sur le plan d'eau : mise en place d'une fontaine pour permettre l'oxygénation de l'eau et la création d'une zone plantée. L'objectif était de retarder le développement d'algues en diminuant la quantité de nutriments (phosphore) disponible pour les cyanobactéries. La réalisation de cette « presqu'île » a permis de voir la biodiversité revenir sur le plan d'eau : libellules et autres insectes sont de retours.

Cet été, la société DMEAU est intervenue afin d'entretenir l'aménagement réalisé au plan d'eau. Elle a ainsi retiré une bonne quantité de massettes (famille des faux roseaux) dans la vase, la cause des microalgues filamenteuses.

coût des travaux
1 500 € TTC

Un nettoyage des allées autour du plan d'eau a également été réalisé par la société de Damien Barais.

coût des travaux
9 216 € TTC

École publique

Le SIVOM a réalisé des travaux de ravalement des façades de l'école. L'entreprise Lemoine Thomas a finalisé les travaux à la mi septembre. Les travaux permettent de redonner de l'éclat à l'école.

coût des travaux
21 350 € TTC

Église

La commission bâtiment avait validé les travaux de rénovation des portes principales et latérales de l'église.

L'entreprise de sablage est intervenue, s'en suivront les travaux de menuiserie et de peintures.

coût estimé des travaux
5 722 € TTC

Transfert du Bar Pmu

Les travaux ont démarré, les demandes de subventions sont accordées selon le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Nature	Montant HT	Financiers	Montant HT
Maîtrise d'œuvre (202 000X9%)	18 180,00 €	Département Dynamisation Centre bourg	80 000,00 €
Etudes complémentaires (sps, technique...)	5 000,00 €	Fond de concours "dernier commerce"	20 000,00 €
Travaux	202 312,76 €	Fond de concours "soutien aux projets"	52 500,00 €
		Emprunt	72 992,76 €
TOTAL HT	225 492,76 €	TOTAL HT	225 492,76 €

Bibliothèque municipale Réseau Arléane

La bibliothèque fonctionne grâce à une équipe de bénévoles engagée et disponible.

L'entrée dans le réseau Arléane nous permet de bénéficier d'un catalogue commun à l'ensemble des communes du territoire, mais aussi d'être associé aux projets d'animations culturelles, comme par exemple, le mois du multimédia, ou encore le festival Am Stam Gram.

A terme, avec une unique carte, les usagers pourront accéder aux collections de l'ensemble du réseau : consultation et réservation en ligne de documents et d'œuvres à travers un portail numérique, multiplication des accès internet, animations réparties sur l'ensemble du territoire...

Pour profiter pleinement de tous les avantages du réseau, et faire face à ce nouveau mode de fonctionnement, le conseil municipal a souhaité recruter une bibliothécaire à temps partiel et donner ainsi un nouveau souffle à notre bibliothèque.



Madame Christelle Buffet rejoindra donc l'équipe en qualité de responsable de bibliothèque. Elle pourra compter sur l'appui et l'expérience des bénévoles.

Elle nous apportera ses compétences, son savoir-être et son savoir-faire dès le mois d'octobre, à raison de 17 heures par semaine. Elle sera présente les lundis, mercredis et jeudis. Nous lui souhaitons la bienvenue !

VOTRE SAISON CULTURELLE PRÉSENTE
LE PERTRE 2022
L'EXPO PHOTO DE ÉRIC MÉDARD
PASSEURS DE LUNES
Du 17 au 30 Octobre 2022
Chemin des Vignaux Le Pertre
LA CONFÉRENCE AVEC ÉRIC MÉDARD
LA DIFFUSION DU FILM DE LUCAS HOBÉ
À PORTÉE DU SAUVAGE
Le 21 Octobre 2022 à 18h00
Salle des associations Le Pertre
Suivi d'un échange autour d'un verre
Eric Médard
ARTISTE PHOTOGRAPHE NATURELISTE
Lucas Hobé
RÉALISATEUR
Expo photo et conférence
offertes par la commune
de Le Pertre

Saison culturelle

La commission culturelle nous propose deux rendez-vous dans l'année, un rendez-vous festif au printemps/été, un deuxième plus culturel en automne.

Rendez-vous du 17 au 30 octobre sur le chemin des Vignaux pour une exposition photos intitulée « Passeurs de Lunes » par le photographe animalier Eric Médard. L'exposition est une véritable immersion sauvage et poétique au cœur des mystères de la nuit. Le 21 octobre, vous êtes invités à découvrir le travail de photographe animalier au travers du film « A portée du sauvage » de Lucas Hobé. La soirée se poursuivra par des échanges avec Eric Médard.

Si vous souhaitez rejoindre la commission et nous apporter vos idées ou vos envies sur des événements à mettre en place, vous êtes les bienvenus. Vous pouvez vous faire connaître auprès de l'accueil de la mairie.

Du côté de la Jeunesse ...

Dispositif ELI

Les ados se sont retrouvés cet été pour une semaine d'activités autour du programme ELI (espace loisirs itinérant), les enfants de St Cyr le Gravelais étaient invités à se joindre aux pertrais. L'opération est renouvelée pour la semaine du 24 au 28 octobre, première semaine de vacances de la Toussaint. Les dossiers d'inscriptions sont à retirer à la mairie du Pertre ou à télécharger sur le site de la mairie www.lepertre.fr



Été 2022 : l'accueil de loisirs 3- 10 ans

12 enfants âgés de 7 à 11 ans se sont retrouvés au camping de Vitré pour un camp urbain. Encadrés par Anna et Kathleen, toutes deux diplômées BAFA, les jeunes ont profité de la vie citadine : bowling, piscine, équitation, découverte de la ville... mais aussi courses et cuisine, pas le temps de s'ennuyer. Les jeunes européens leur ont rendu visite le temps d'un repas partagé et d'une mémorable partie de foot.

Argent de poche

Du 24 au 28 octobre, les jeunes de 16 à 18 ans peuvent participer à l'opération « argent de poche » renseignements et inscriptions en mairie.

Relais petite enfance

Le relais petite enfance a repris ses activités, avec entre autre les espaces jeux sur la commune, un jeudi sur deux.

Le relais, c'est aussi des conférences, des formations et des rencontres proposées aux parents et assistants maternels.

Pour toute information: 0299965977 / relaispetiteenfance@argentre-du-plessis.fr



SIVOM

Le Pertre - Saint-Cyr-le-Gravelais

Depuis le 1er septembre 2022, Abdelati KRIMOU est le nouveau directeur de l'accueil de loisirs du SIVOM Le Pertre / Saint Cyr le Gravelais.

Abdelati est originaire de la région Auvergne Rhône-Alpes, âgé de 48 ans il est titulaire d'un Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS). Il compte à son actif plus de dix ans d'expérience dans l'animation.



Son objectif est que l'accueil de loisirs s'adapte aux enfants: « S'ils ont des projets, nous sommes à leur écoute. Il faut prendre en compte le rythme de chacun, adapter notre fonctionnement à chaque enfant et non lui demander de s'adapter à une structure ne répondant pas à ses besoins. Le but étant de ne pas enfermer l'enfant dans un lieu, coupé de la vie, mais bien de lui permettre de prendre place dans son environnement, d'en devenir acteur, de lui donner la possibilité de découvrir et de s'approprier son environnement quotidien. »

Abdelati KRIMOU est aussi là pour accompagner les jeunes dans leurs projets. Sa mission s'articule autour de différents thèmes et notamment

- la citoyenneté et l'animation locale
- l'élaboration de projets de départ en vacances et de loisirs
- l'élaboration de projets culturels ou sportifs.

Les objectifs des actions mises en place sont :

- de participer à la socialisation des jeunes et favoriser l'apprentissage d'une citoyenneté active

- d'accompagner et soutenir l'adolescent dans la construction de sa personnalité
- de favoriser l'ouverture au monde et aux autres.

Tous les jeunes, à partir de 10 ans peuvent solliciter Abdelati pour parler d'une envie de projet ou juste besoin de se retrouver avec d'autres jeunes.

Vous pouvez le joindre au 06 43 92 41 32 / accueildeloisirs@lepertre.fr

L'accueil de loisirs 3- 10 ans

Depuis septembre 2022, une vingtaine d'enfants fréquente l'accueil de Loisirs les mercredis. Au programme, sorties, jeux sportifs, musicaux, et grands jeux mais aussi des ateliers avec des thématiques différentes. Outre cette vocation de répondre aux besoins du territoire, de le dynamiser et de créer du lien, nous avons à cœur de proposer aux enfants un accueil de qualité et des activités adaptées. Nous nous réunissons chaque mois pour assurer le bon fonctionnement des services et impulser de nouveaux projets autour de l'enfance.



Le Pertre - Saint Cyr Le Gravelais

RÉNOVATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Les travaux de rénovation du réseau d'assainissement sont terminés. Plusieurs reprises ont été nécessaires notamment dans la réfection de la voirie communale. L'entreprise sollicite un avenant pour des travaux supplémentaires. Il sera examiné au prochain comité syndical d'octobre.

RÉNOVATION DE CONDUITE D'EAU POTABLE

Les travaux de rénovation engagé par le Symeval sur plus de 5 Kms de canalisation sur le secteur des routes de la Roche, Saint Léonard, du Bois d'Ossé et de la route de la salle (du côté de la Rubinière de la Marche) sont terminés. La remise en eau s'est effectuée début septembre. Le coût de cette rénovation dépasse les 500 000 € HT.

REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Au comité syndical d'octobre, la décision de la baisse la redevance assainissement sera validée et prendra effet à compter du 1er janvier 2023. Une décision qui sera très appréciée dans cette période de forte augmentation des coûts de l'énergie.

Centre Communal d'Action Sociale

LE REPAS DES AÎNÉS DU 5 OCTOBRE

Après deux années où chacun d'entre nous devait être prudents, ou les relations sociales ont été mises à mal, le repas proposé aux aînés a rencontré un vif succès. Pas loin de 100 personnes ont répondu présentes à l'invitation du CCAS. Le repas préparé par la SARL du goût a été apprécié, les chanteurs ont poussé la chansonnette, place ensuite aux jeux de cartes ! Merci à tous pour votre participation. Merci à toute l'équipe de bénévoles, présents du début à la fin, de la préparation de la salle au service, et dans la bonne humeur!



LA SÉCHERESSE EST TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Le volume d'eau restant dans les barrages ne garantit que 90 jours sans coupure

SENSIBILISER ET MOBILISER LES GROS CONSOMMATEURS

En parallèle de ces actions nous cherchons à inciter les consommateurs à réduire leur consommation en eau potable. La consommation des gros consommateurs représente 4 millions de m³/an sur notre territoire. Nous avons mis en place un suivi quotidien de la consommation des gros consommateurs (consommation > 30 000 m³/an). Ce suivi est particulièrement renforcé au niveau des industriels agro-alimentaires. Un plan d'action a été demandé et des contrôles ont été réalisés par les services de L'Etat. Nous constatons une baisse de l'ordre de 10% sur nos gros consommateurs. Cependant l'impact sur le monde agricole doit être considéré dans nos arbitrages avec les industriels (collecte du lait ou des pommes par exemple).

Nous travaillons désormais avec les industriels sur des plans à moyen et long terme afin de pérenniser dans le temps la baisse des consommations. Des évolutions réglementaires et des investissements dans des procédés de réutilisation des eaux usées devraient nous aider dans l'atteinte de nos objectifs.

Cet accompagnement des industriels se fait en partenariat avec la CCI et l'agence de l'eau. Une baisse de 10 à 20 % des gros consommateurs peut nous permettre d'économiser entre 400 000 et 800 000m³ par an. L'ensemble des acteurs est donc mobilisé sur cet enjeu. Plusieurs investissements sont déjà planifiés.

INFORMER ET ALERTE LES PARTICULIERS

Si les industriels représentent une part non négligeable, il ne faut pas oublier qu'à l'échelle départementale 75% des volumes consommés le sont par des particuliers.

Nous utilisons donc les outils numériques (SMS et mails) pour sensibiliser en direct nos abonnés. De plus de nombreux articles de presse sont parus cet été en lien avec les services de l'état et le Syndicat départemental (SMG35) pour rappeler la situation de sécheresse qui concerne l'ensemble du département. Les communes ont relayé via leurs supports de communication les arrêtés sécheresses.

Nous tenons à rappeler d'ailleurs que cet arrêté sécheresse est toujours en cours.

ÉCONOMISER 1 MILLION DE M³ D'EAU D'ICI 2030

Enfin la structuration récente (2020) du syndicat des Eaux des Portes de Bretagne (ex Symeval) permet désormais une accélération des programmes de renouvellement de réseau ainsi que la pose de compteurs de sectorisation. Le rendement de réseau atteint aujourd'hui 91,3 %, ce qui est déjà satisfaisant. La diminution des fuites devrait nous permettre d'économiser entre 200 000 et 400 000 m³ dans les années à venir. Nous devons par ailleurs accompagner les évolutions du monde agricole pour anticiper les évolutions de consommation.

Va-t-on vers une baisse structurelle de l'élevage ? Si oui vers quel modèle agricole se dirige-t-on et donc vers quelle consommation d'eau ? Les actions décrites ci-dessus ont pour objectif d'ici 2030 d'économiser 1 million de m³ par an et nous permettre de faire face aux enjeux du changement climatique ainsi qu'au développement maîtrisé de notre territoire. C'est le sens de l'engagement des élus et des services du syndicat d'Eau de Portes de Bretagne.



Etre bénévole . . .

Être bénévole c'est consacrer son temps libre en mettant au service des autres son énergie et ses compétences. Et c'est bien de cela qu'il s'agit, ici au Pertre.

Le bénévole est présent au quotidien pour l'enfance, l'école, mais aussi dans le sport, la culture, l'animation, pour les jeunes comme pour les plus âgés. Il participe également à l'entretien du patrimoine, à l'organisation et au bon déroulement de manifestations sportives, festives ...

PARTAGER
SON SAVOIR FAIRE

Proposer des activités sportives

Encadrer un entraînement, un match

Apporter du bien-être

Permettre aux aînés de se rencontrer autour d'activités

Tenir un stand de galettes, une buvette . . .

Etre commissaire ou signaleur les jours d'évènements

Entretien la commune (peinture, débroussaillage)

Accueillir les lecteurs

Et bien d'autres choses . . .

ÉLARGIR
SES HORIZONS

SE SENTIR
UTILE

FAIRE DE
BELLES RENCONTRES

PASSER DE
BONS MOMENTS

Merci à tous les bénévoles, indispensables à la vie de notre commune. ...

Le Chantier européen à la Chapelle Saint Joseph : un bel exemple de bénévolat

Le chantier de la chapelle Saint-Joseph a réuni des bénévoles au mois de juillet dernier :

- jeunes européens,
- jeunes des communes avoisinantes,
- voisins de la chapelle,
- maçons des alentours,
- ...

Grâce à tous ces bénévoles, une grande partie des murs extérieurs de la chapelle Saint-Joseph a été rénovée. Et nos bénévoles locaux ne souhaitent pas laisser ce chantier inachevé, aussi ils le poursuivront dès que possible. Merci à eux !





Pour cette rentrée scolaire 2022-2023, l'école compte 86 élèves. L'équipe pédagogique a revu sa structure qui se constitue ainsi :

- Morgane Dargère (TPS-PS-MS) - remplacée par Cécile Matusiak pour son congé maternité - accompagnée de Véronique Théard ASEM
- Anaïs Legras (GS-CE1) accompagnée de Sabrina Desplanques ASEM - décharge assurée par Marina Choblet (le lundi)
- Serena Moly (CP-CE2)
- Guillaume Gérard (CM1-CM2)

Cette année les élèves évolueront sur le thème du temps qui passe. L'occasion d'appréhender le temps sur une journée d'élève, une semaine, une année. Mais aussi découvrir l'évolution des hommes tout au long des périodes historiques.

Nous avons commencé l'année scolaire par une bénédiction des cartables le vendredi 2 septembre avec le père Honoré. Un beau moment de partage pour se dire du bien pour cette nouvelle année scolaire.

La première période va être rythmée par plusieurs autres temps forts comme le jeu de rentrée UGSEL

le lundi 26 septembre, un temps pour nettoyer notre commune le vendredi 23 septembre et enfin notre course d'endurance solidaire le vendredi 21 octobre au plan d'eau.

Les élèves de la GS au CE2 iront également à un spectacle GOUPIL ET KOSMAO à Argentré du Plessis le jeudi 29 septembre.

Cette année nous continuons notre partenariat avec la Bibliothèque. Les élèves iront une fois par mois pour des temps de lecture et emprunter des livres pour leur classe.

On pourra également renouer avec la maison de retraite, en commençant par la semaine bleue en octobre au cours de laquelle des ateliers de partage seront organisés.

Comme tous les ans un module piscine sera également proposé aux élèves de la GS au CM2.

L'école propose de nouveau cette année un service d'étude surveillée de 16H45 à 17H30 pour les élèves du CP au CM2.

Anaïs Legras, Chef d'Etablissement

Pour les rentrées en TPS une seule rentrée est proposée en janvier 2023 - merci de prendre contact à l'école Saint Sébastien :

02-99-96-91-49

eco35.st-sebastien.le-pertre@e-c.bzh

1, rue du Parc 35370 Le Pertre

Site internet :

www.ecolestseblepertre.toutemonecole.fr



École Intercommunale des deux Provinces

Les élèves de l'école Intercommunale des deux Provinces ont fait leur rentrée dans une école qui a fait peau neuve. En effet, le ravalement des façades a été réalisé !

Les 76 élèves de l'école sont accueillis dans les 4 classes de l'école par :

- Mme Vettier Annabelle en TPS PS MS
- Mme Lagoude Karine en GS CP
- Mme Flament Céline en CE1 CE2
- Mme Chaussée Anne-Marie en CM1 CM2
- Mr Morel Philippe assure la décharge de direction tous les lundis en CM et le complément de temps partiel tous les mardis en CE.

En juin dernier, les élèves de CM1 CM2 ont participé à un concours de marque-pages organisé par l'association Lire et faire lire. Un élève a vu son marque-pages sélectionné. Ainsi, la classe a gagné un lot de livres. Cette année, nous poursuivons le travail avec une bénévole de l'association qui vient lire des livres à des petits groupes d'enfants tous les lundis après-midi. L'objectif étant le plaisir de lire.

Le projet de classe de neige prévu l'an dernier est reporté du 3 au 10 février 2023 et concernera les élèves de CE2 CM1 CM2. En lien avec ce projet, les élèves de CE et CM bénéficieront de l'intervention d'une musicienne

du conservatoire de Vitré.

Cette année, les élèves vont à la piscine d'Argentré pour les séances de natation.

Le 27 septembre, les GS CP et CE1 CE2 se sont rendus au Théâtre de Vitré pour assister à un spectacle proposé par le centre culturel. Les autres classes sont également inscrites pour s'y rendre dans l'année.

Les Portes Ouvertes de l'école auront lieu le samedi 18 mars de 10h à 12h.

Pour les inscriptions prendre rendez-vous auprès de la directrice au 02.99.96.93.26. Il faut passer au préalable au secrétariat du SIVOM (à la mairie du Pertre) muni du livret de famille pour l'obtention du certificat d'inscription. Des rentrées sont possibles après chaque vacances.

Enfin, pour suivre la vie de l'école, rendez-vous sur le site de l'école :

<https://ecole2provinces.wixsite.com/ecoledes2provinces>

Une vidéo vous permet de faire une visite virtuelle !

La directrice, Anne-Marie CHAUSSÉE



Union Nationale des Combattants

La mission de l'UNC (Union Nationale des Combattants) est de représenter et d'assister les membres de l'association, aujourd'hui anciens d'AFN (Afrique Française du Nord).

Mais aussi de perpétuer la mémoire. En particulier en gérant l'organisation des cérémonies commémoratives

Lors de son assemblée générale du 5 mai, le président, M Régis Des Minières et le trésorier, M Lucien Dalidaud n'ont pas souhaité être reconduits. Les membres de l'association ont alors choisi 3 «non combattants» : MM Joël BEAUFORT, Alain COURCIER, Raymond LE PAPE. Qui ont accepté.

La cérémonie du 8 mai a été célébrée avec un public restreint. Le délai entre le 7 et le 8 mai n'a pas permis une préparation correcte.

Les membres du nouveau bureau vont avoir à cœur de préparer la cérémonie du 11 novembre en sollicitant associations, écoles, élus, militaires. Pour célébrer l'armistice du 11 novembre 1918, qui met fin à une guerre sanglante débutée le 3 août 1914. Et par respect pour les membres de l'association qui ont pris part au conflit en Algérie et qui seront présents ce jour-là devant l'un des 36.000 monuments aux morts, celui du Pertre

Le bureau de l'UN/AFN

Les pompiers

Les Sapeurs Pompiers du centre de secours de Le Pertre Saint Cyr le Gravelais recherchent des volontaires surtout disponibles en journée entre 7h00 et 19h00 afin de permettre de proposer un service de secours à la population locale de qualité.

Une fois intégrés au centre de secours les Sapeurs Pompiers volontaires sont formés aux diverses missions : secours aux personnes, incendies, protection des biens des personnes et de l'environnement. Ils assurent ensuite des astreintes, ils perçoivent pour cela des indemnités versées par le service départemental d'incendie et de secours d'Ille-et-Vilaine.

En cas d'activité professionnelle sur une commune siège d'un centre de secours il existe des conventions avec les employeurs. Il s'agit d'un acte contractuel facultatif qui précise les modalités de la disponibilité opérationnelle ou de la disponibilité pour la formation des sapeurs-pompiers volontaires salariés par une entreprise ou une collectivité. Elle veille notamment à s'assurer de la compatibilité de la disponibilité du sapeur-pompier avec les

nécessités du fonctionnement de l'entreprise. Elle permet également à l'employeur de contrôler l'absence. Elle est résiliable à tout moment, ces conventions fixent les disponibilités d'un ou plusieurs salariés pour la formation et les missions opérationnelles. Elles sont librement négociées entre l'employeur et le service départemental d'incendie et de secours. Le salarié sapeur-pompier volontaire, lorsqu'il effectue son astreinte durant son temps de travail, ne sera sollicité que de façon sélective, pour une durée précise et des interventions ciblées correspondant à ses compétences. Il n'est donc pas systématiquement engagé pour chaque intervention conduite par le centre de secours dont il dépend. Il est possible de percevoir, en lieu et place du volontaire, les indemnités horaires durant son absence pendant le temps de travail. Les formations des sapeurs-pompiers volontaires peuvent s'inscrire dans le plan de formation des employeurs publics ou dans les dépenses de la formation professionnelle continue pour les employeurs privés.

APEL - École Saint-Sébastien Le Pertre/Saint Cyr

Comme tous les ans, l'année scolaire 2022/2023 a débuté par son traditionnel pot d'accueil offert par l'APEL afin d'accueillir au mieux les familles mais aussi les nouvelles.

SORTIES SCOLAIRES :

Des Voyages et sorties scolaires ont été organisés l'an dernier par l'école avec une participation financière de l'APEL :

- Pour la classe des maternelles, c'était une journée "au refuge de l'arche à Château-Gontier».
- Les GS et CP sont partis 2 jours, à Plouha.
- Les CE1 et CE2 ont visité Paris, pendant 4 jours.
- Pour finir, la classe des CM a séjourné une semaine au mois d'Avril, dans les Pyrénées.



ACTION DE L'APEL :

Les membres de l'APEL ont renouvelé la vente de saucisson et les photos de classes.

Ils ont également distribué des goûters aux enfants le dernier jour d'école.

En Juin, ils ont réuni petits et grands pour présenter le spectacle de Noël (annulé en Décembre), et ainsi clôturer l'année scolaire auprès des professeurs et des familles. Une soirée dansante était aux rendez vous, pour le plus grand bonheur des enfants.

INFORMATION IMPORTANTE :

L'Assemblée Générale s'est déroulée le Vendredi 9 Septembre, deux nouveaux membres de l'APEL se sont joints à l'association : Me Segretain Louise et Me Pannetier Lucie.

Aucun membre de l'APEL ne souhaite reprendre la présidence, lors de la réunion le 27 Septembre et si personne ne se présente, l'association sera dans l'obligation de se mettre en pause.

Pour être informé tout au long de l'année de nos actions, des projets financés, abonnez-vous à notre page Facebook, ou contactez-nous par mail :

Facebook : APEL OGEC Saint-Sébastien Le Pertre - St Cyr
apelsaintsebastien3553@gmail.com





L'association les Bleuets Bad est heureuse de vous accueillir à nouveau cette année. Un abonnement de 30 Euros vous permet de venir jouer tous les lundis et jeudis à partir de 20h00 toute l'année (Pas d'interruptions pendant les vacances scolaires). Nous avons également la chance d'avoir un cours dispensé par un entraîneur tous les 15 jours le lundi soir à 20h00. Des tournois sont organisés plusieurs fois dans l'année pour rencontrer d'autres clubs. Venez nombreux !

Contact : Fabien : 06 75 76 75 11 – lesbleuetsbad@gmail.com

(Possibilité d'inscription à partir de 15 ans)

ACC St Hubert Le Pertre



Pour cette saison 2022-2023, l'ACC St Hubert LE PERTRE tient à vous communiquer les dates de battues ci-dessous :

Dimanche 23 Octobre

Dimanche 13 Novembre

Dimanche 04 Décembre

Dimanche 18 Décembre

Dimanche 22 Janvier

Dimanche 12 Février

Nous souhaitons demander aux randonneurs et vététistes de se munir d'une tenue fluorescente en cas de sortie. Ceci pour la sécurité de tous.

Merci de votre compréhension

Pour toutes réclamations veuillez contacter les membres du bureau.

Jean Yves BLANDEAU : 06 19 94 93 50

Patrick SORIN : 07 77 39 96 80

Frederic HELBERT : 06 78 21 06 80

1 temps pour soi

L'association « un temps pour soi » propose des activités de bien-être telles que le djembel, la sophrologie et le yoga sur Le Pertre. Ces séances sont animées par :

Marie Claire BOUVET pour la sophrologie : le lundi à 18h45 et 20h00 dans la salle du patronage située derrière le théâtre (accès par la route de Mondevert), 9 euros la séance. Coordonnées : 06.46.05.25.28 / mc-bouvet@orange.fr

Christine HOAREAU pour le yoga le lundi à 17h15, 18h30 et 19h40 dans la salle des associations, 10 euros la séance. Coordonnées : christine@pranarunbienetre.fr

Aurélia le mercredi à 20h30 dans la salle Fontaine Guy, 110 euros pour l'année. Coordonnées : 07.71.81.68.94 / bsrn.aurelia@hotmail.com.

Prévoir 11 euros/an pour l'adhésion à l'association.

Une séance de sono-relaxation pour tout public est prévue le samedi 5 novembre à 14h00 salle des associations. N'hésitez pas à contacter chacune des professeurs pour obtenir de plus amples renseignements ou bien aller sur le site de l'association pour connaître notamment les dates des séances proposées sur untempspoursoilepertre.wordpress.com.

Le Comité des fêtes

Après une édition 2021 avec le contrôle du passe sanitaire, le Comité des Fêtes a organisé son traditionnel week-end de fêtes en 2022 :

– le samedi 20 août : le vide-greniers a réuni 91 exposants ce qui est la 3ème affluence depuis 10 ans. Les visiteurs et les exposants étaient contents de cette journée de bonnes affaires.

La course cycliste séniors 2-3-juniors et Pass Cyclisme sur le Circuit des Meilleraies a réuni un gros peloton de 131 coureurs. La victoire est revenue à Manu Guérinel (VC Etampes) lors d'un sprint massif après que l'échappée de 7 coureurs ait été reprise dans le dernier tour.

La soirée festive organisée par Carlos et Marie du bar Le Sulky a eu lieu place des artistes entre l'église et le plan d'eau.

– le dimanche 21 août avant le feu d'artifice, la soirée moules-frites a réuni environ 500 convives dans la salle Fontaine-Guy entre 20h et 23h.

L'attente a été longue pour certains pour manger et il est envisagé l'an prochain de commencer à 19h30 pour étaler le service et de doubler la capacité des friteuses.

Merci à l'équipe de cuisiniers et de bénévoles au service.

– le lundi 22 août : le 73ème Circuit des 2 Provinces a vu le départ de 171 coureurs route de St-Poix sous le soleil revenu après la pluie de la matinée et devant un nombreux public.

Après les 155,2 Km de course disputée près de 43 km/h de moyenne, c'est le Suisse Antoine Debons (Charviu Charvagnieux I.C.) qui a gagné au sprint devant Thomas Gachignard (Sojasun Espoir) et Florian Rapiteau (Laval Cyclisme 53)

Un hommage a été rendu à Yves Samson (président du Team Podiocom à Janzé et ami fidèle du Circuit des 2 Provinces) décédé le 29 avril 2022.

L'assemblée générale et le repas des bénévoles devraient avoir lieu en début d'année 2023 si les conditions sanitaires le permettent mais la soirée choucroute fin février n'aura pas lieu dans la salle Fontaine-Guy.

Cela demandait beaucoup de travail de préparation pour un nombre de convives en baisse.

Le week-end de fêtes 2023 aura lieu du samedi 19 au lundi 21 août avec le 74ème Circuit des 2 Provinces.

Le Comité des Fêtes remercie tous les bénévoles (du Pertre, de St-Cyr le Gravelais, de La Gravelle et des alentours), artisans-commerçants et entreprises ainsi que la municipalité du Pertre qui contribuent à la réussite de ces fêtes.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour intégrer le bureau ou l'équipe de bénévoles.

Le président Laurent Boulet et les membres du Comité des Fêtes du Pertre





Club de Football Les Bleuets Le Pertre Brielles Gennes St Cyr

C'est une nouvelle saison qui commence pour les Bleuets. Avec près de 300 licenciés et un nombre assez important en jeunes, le club se porte bien. Malgré tout, on peut noter une baisse des licenciés en seniors masculin après les 2 dernières années perturbées par la covid.

Les entrainements et les matchs ont repris depuis septembre (et même début août pour les seniors) assurés par près de 40 bénévoles du club et les éducateurs de Vitré Communauté. Mais comme de nombreuses associations, on est confrontés à un manque de bénévoles. Vous pouvez rejoindre notre club pour encadrer à l'entraînement des jeunes si vous êtes disponibles en fin de journée à partir de 17h les mardi, mercredi et vendredi. On recherche également des bénévoles pour assurer le traçage des terrains,

lavage des maillots et l'arbitrage. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés.

Cette saison, nous partons avec 3 équipes seniors en R3, D2 et D4, une équipe vétérans et l'équipe seniors féminines qui s'étoffe avec l'arrivée de plusieurs jeunes filles. Vous pouvez venir les supporter les dimanches après-midi sur les terrains de Le Pertre, Brielles et Gennes.

5 équipes sont engagés en jeunes foot à 11, des U14 à U17, par le Groupement des Portes de Bretagne. Les U14 jouent à Gennes et les U16 à Brielles.

Concernant l'école de foot, 3 équipes U11 et 3 équipes U13 joueront sur les terrains de Saint Cyr et Le Pertre le samedi matin. Les jeunes débutants en U7 et U9 font leur plateau respectivement à Brielles et Gennes.

Comme tous les ans, le club organise sa traditionnelle soirée du club le 10 novembre prochain

JEUDI 10 NOVEMBRE 2022 – 20H30 – SALLE FONTAINE GUY LE PERTRE

MENU : APÉRITIF, BŒUF BRAISÉ OU ÉMINCÉ DE VOLAILLE, GRATIN DAUPHINOIS, FROMAGE, DESSERT

18€ ADULTES, 8€ ENFANTS (-14ANS) (À EMPORTER 15€ ADULTES, 7€ ENFANTS)

CONTACT B. ROCU 06 34 44 51 79 OU L. POIRIER 06 87 66 53 33 OU À LA BOULANGERIE CHAUVEL

Les Co-Présidents – Franck BOISSEAU 06 15 91 77 19, Serge JEUFFRARD 06 18 84 06 39

Mail : bleuets.communication@gmail.com et le site internet : <http://bleuet-football.footeo.com>

Et sur les réseaux sociaux, www.facebook.com/BLEUETSFOOTBALL, Instagram et Twitter : @bleuetsfoot



Acti Gym

L'ACTI GYM POUR
ÊTRE BIEN

DANS SES BASKETS !



C'est dans la bonne humeur que les cours de gym ont repris mercredi 14 septembre et de nouveaux adhérents nous ont rejoints. Il est toujours possible de venir suivre un ou deux cours d'essai, avant toute inscription annuelle, le mercredi matin à 9H30 à la salle Fontaine Guy. Les cours sont toujours dispensés par notre énergique coach Angélique qui pratique une gym adaptée à chacun.

La cotisation annuelle reste fixée à 80€ pour l'année. Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook: Acti gym pertraise .

A bientôt. Marie-Ange Pouteau, présidente

Les Amitiés Pertraises

106 adhérents ont répondu à l'invitation de la grillade du 2 juin, tous ont apprécié ce moment de convivialité et ont terminé la journée par la "chanson du Pertre".

Pour la fête de l'amitié du 29 juin à Trémelin, 53 adhérents sont partis en car pour cette très belle journée où 2 000 personnes se sont retrouvées.

Quant à la croisière sur l'Erdre, 48 personnes ont profité du petit train dans Nantes puis du repas sur le bateau à quai.

Embarquement et promenade pendant 1h30 (12km) une véritable découverte des châteaux et des maisons de campagne des bourgeois de la cité. Tous sont revenus enchantés !

Infos : Tous les jeudis à 14h – salle des associations : jeux divers, belote, tarot... etc.

DATE À RETENIR : 17 NOVEMBRE 2022 – POT AU FEU !

Marie-Thérèse DUFEU





C'est la reprise pour les bleuets volley-ball !

Nous sommes actuellement 75 inscrits en ce début d'année et nous attendons encore de nouveaux arrivants. Le club des Bleuets volley est reparti pour une nouvelle saison. Le nombre d'inscription est en légère hausse et le club essaie de se réorganiser au mieux pour pouvoir tous vous accueillir dans les meilleures conditions. En effet, nous avons cette année réorganisé le bureau en créant 4 commissions : Sportive, événementielle, communication et sponsoring, qui vont nous permettre d'améliorer la gestion globale du club. Plus d'attractivité, plus de moyens, plus d'organisation, plus de visibilité... la marche en avant continue ! Pour nous aider, nous sommes d'ailleurs toujours à la recherche d'un service civique pour cette saison ou la prochaine. Alors n'hésitez pas à en parler autour de vous.

Les entraînements ont repris depuis le début septembre et sont assurés en partie par Simon Ramard et Youen Madec, éducateurs sportifs de Vitré Communauté. Voici les horaires d'entraînements au Pertre :

Catégorie	Heures entraînements	Jour
Babyvolley (4-8ans)	11h-12h	Samedi
M11	16h45-18h00	Vendredi
M13-M15	17h30-19h	Mercredi
	18h00-19h30	Vendredi
M18-Seniors	19h30-20h45	Vendredi
Détentes	A partir de 20h30	Mardi



Cette année, nous aurons une équipe Senior Féminine, une M18 féminine, deux équipes M18 masculines (association avec HVVB-ESPB-Torcé), deux équipes M15 féminines (en association avec HVVB et ESPB), 2 équipes de M13 (féminine et masculine) et 5-6 équipes de M11 (mixte). Nous avons également toujours nos baby volley le samedi matin qui sont encadrés par des bénévoles et joueuses du club.

Si vous êtes intéressés pour rejoindre l'une des équipes, vous pouvez encore venir faire un ou deux entraînements gratuits, l'animateur vous accueillera avec plaisir !

Coté détente, nous sommes maintenant 3 équipes réparties sur différents niveaux qui peuvent vous accueillir tout au long de l'année. Alors n'hésitez pas à venir essayer le Mardi soir !

Aussi, nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année, que ce soit pour coacher une équipe, encadrer les enfants ou tout simplement participer. Merci à eux de donner de leur temps.



Événements à retenir :

Soirée Volley : 25 Mars 2023 (Réservez bien la date !)

Tournoi : Fin Avril 2023

Et bien sûr les matchs de championnat qui se déroulent dans nos salles, tout au long de l'année.

Contact : bleuets-volleyball@live.fr ;

<https://www.facebook.com/Bleuetsvolleyball>

TRI DES EMBALLAGES : VOTRE GESTE QUOTIDIEN SE SIMPLIFIE !

A partir du 1er janvier 2023 sur votre commune, il sera possible de trier tous les emballages sans exception dans le sac jaune ou la borne d'apport volontaire jaune.



UNE SUBVENTION POUR AIDER LES ASSOCIATIONS À RÉDUIRE LEURS DÉCHETS

Vous êtes une association ? Vous souhaitez réduire vos déchets en vous équipant de gourdes ou gobelets réutilisables ?

Le SMICTOM Sud-Est 35 vous accompagne et propose un coup de pouce financier aux associations du territoire qui souhaitent s'engager dans une démarche responsable. Toutes les actions visant à réduire les déchets peuvent être subventionnées. Les années précédentes, le SMICTOM a participé à l'achat de gobelets réutilisables, de gourdes distribuées lors de manifestations sportives, de location de vaisselle réutilisable ou encore d'animations compostage ou de cuisine des restes. Vous souhaitez déposer un dossier ? Rendez-vous sur le site du SMICTOM, dans l'espace « associations ».



UN ESPACE PERSONNEL POUR SUIVRE SES COLLECTES DE DÉCHETS

Pour suivre votre utilisation du service de collecte des déchets, vous pouvez vous rendre dans votre espace personnel Ecocito. Ce portail est accessible via le site internet de Smictom Sud Est 35, dans la rubrique « accéder à mon espace Ecocito ». Cet espace vous permet de consulter le nombre de levées du bac ou d'ouvertures de la borne ainsi que vos passages restants en déchèteries.

Première connexion ? Demandez votre clé d'activation au SMICTOM pour créer votre compte personnel.

Le dispositif ADDAN Accompagnement à Domicile aux Démarches Administratives et Numériques

Vous avez plus de 60 ans, vous rencontrez des difficultés dans la gestion de vos démarches, contactez-nous !

Depuis avril 2022, il est possible de bénéficier d'un accompagnement à domicile, pour la gestion administrative et/ou numérique. Nous intervenons sur le territoire du CLIC des Portes de Bretagne ainsi que sur celui du CLIC de la Roche aux Fées. Ce dispositif vise à rendre accessible la pratique du numérique et permettre une réappropriation de l'environnement administratif. Il implique obligatoirement l'accord de la personne. L'accompagnement a une portée pédagogique, le but est de rendre autonome les personnes dans leurs démarches administratives et en ligne qu'elles ne parviennent pas à réaliser seules.

Concrètement, le service permet aux personnes de + de 60 ans, isolées, vivant à domicile sur une des communes des secteurs des deux CLICs et répondant à des critères de fragilité, de bénéficier de 3 séances gratuites à domicile pour prendre en main leur environnement administratif et numérique (possession d'équipement numérique non obligatoire). Il est possible d'entrer dans le dispositif sur orientation d'un professionnel, élu ou membre associatif, mais vous pouvez aussi contacter directement la référente du dispositif.

Par ailleurs, le dispositif ne remplace pas un service existant, dans l'idée de collaborer au réseau de structures sociales et de médiation numérique déjà implantées sur le territoire. Il ne peut pas répondre aux demandes urgentes. En fin d'accompagnement, un relai peut être proposé avec un acteur local (Maison France services, atelier numérique d'une médiathèque, cours d'informatique, CCAS ...)

Accompagnement à domicile pour vos démarches administratives



SECTEUR CLIC PORTE DE BRETAGNE

06 79 41 93 23

ada.paysdevitre@gmail.com

Le Mot de la Minorité

Chers Pertraises et Pertrais,

Depuis le printemps, les dossiers présentés au conseil municipal de notre commune ne font l'objet d'aucune concertation notamment dans le cadre des commissions. De ce fait, ils sont incomplets pour pouvoir délibérer en connaissance de cause. (Très peu d'éléments chiffrés)

Une approche globale et structurée est nécessaire pour appréhender des projets qui impacteront la commune pour plusieurs années.

Ils nous semblent importants de pouvoir concerter les personnes impactées par les différents projets, être attentif aux interrogations, cela permet de consolider les orientations prises en tenant compte des potentiels problématiques rencontrées.

Il faut rester vigilant car certains projets qui ne sont pas bien appréhendés peuvent avoir des conséquences négatives à court ou moyen terme pour notre vie communale.

Espérons des jours meilleurs en termes de démocratie.

Maryline Hacques, Aurélien Thébert, Joseph Maréchal

Rappel : Retrouvez-nous sur notre page Facebook « Le Pertre au cœur »

Solutions des jeux du numéro 69

VERTICAL

1. Panier 2. Salade 3. Multicolore 5. Mercredi 7. Mortiers 8. Court 9. Bouteille

HORIZONTAL

4. Légumes 6. Bio 8. Citrouille 10. Courgette 11. Lait 12. Goût 13. Vendredi



Coupon Contact

L'équipe municipale vous invite à partager astuces, informations, suggestions par le biais de ce coupon (à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie) par téléphone, par email (mairie@lepertre.fr) ou via la page Facebook Mairie Le Pertre.

Nom/Prénom : _____ Téléphone/Email : _____

Adresse : _____

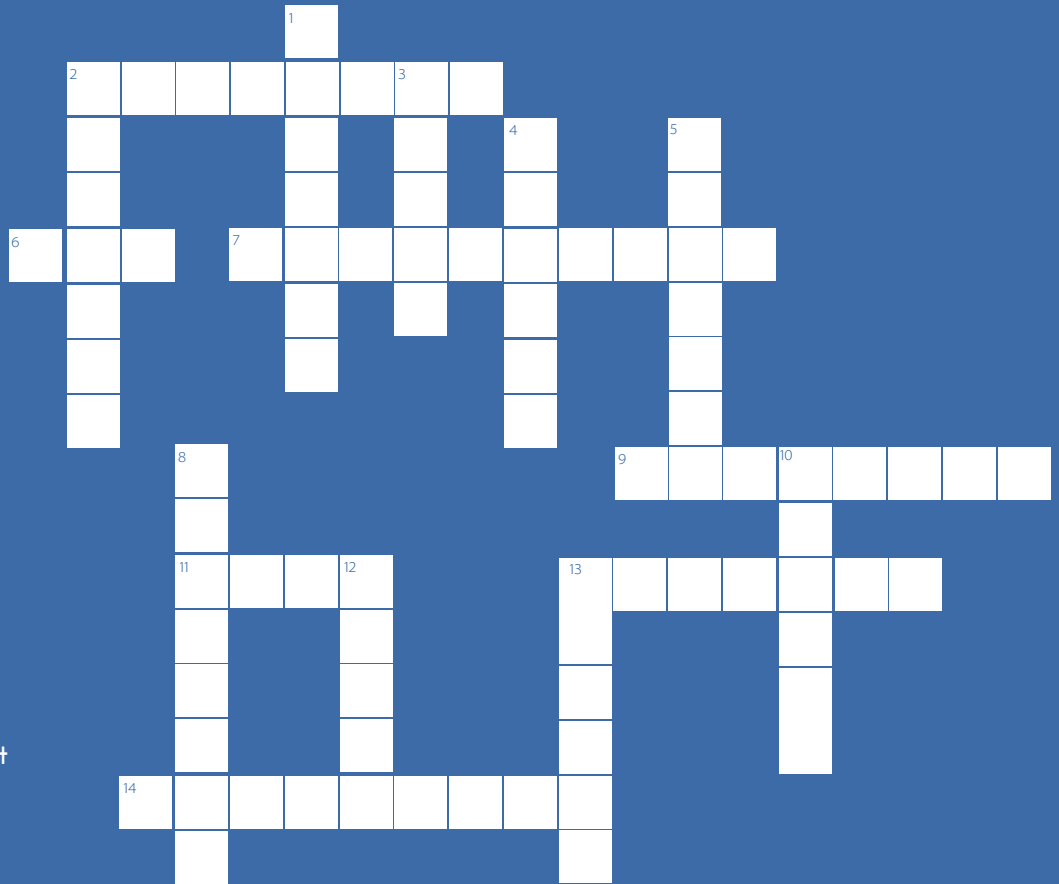
Message : _____

MERCI !



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE DE LE PERTRE
diffusé gratuitement - dépôt légal 1er semestre 2022, place de l'église 35 370 LE PERTRE
02 99 96 90 21 - mairie@lepertre.fr
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Jean-Luc VEILLÉ
PHOTOGRAPHIES de la Commission Communication et des associations
CRÉDITS Freepik, Linector
MAQUETTE Commission Communication
IMPRESSION Imprimerie Epoke - TIRAGE 650 exemplaires
DISTRIBUTION La poste

Mots croisés Rentrée



HORIZONTAL

- 2. Pour transporter la trousse et les cahiers
- 6. Certains le prennent pour aller à l'école
- 7. Il y en a une en milieu de matinée
- 9. Jour de repos et de loisirs
- 11. On y est pendant la récréation
- 13. Ils servent au découpage
- 14. C'est le mois de la rentrée

VERTICAL

- 1. Le maître ou la maîtresse y écrit
- 2. On les retrouve à la récréation
- 3. Il est rangé dans la bibliothèque
- 4. Nombre de jours d'école par semaine
- 5. Pour ranger les crayons
- 8. Les prochaines sont celles de la Toussaint
- 10. Il peut être de papier ou de couleur
- 12. Pour mesurer ou tracer des traits
- 13. ... du jour ou ... de liaison

Informations Utiles

SERVICES DE SANTE

- | | |
|--|---|
| Médecin Généraliste Dr. NITU
02.99.74.89.13 | Pharmacie Mme DIVET
02.99.96.90.26 |
| Médecin Généraliste Dr. COGALNICEANU
02.23.55.16.02 | Sage-Femme Mme MALROUX BONNET
06.15.05.80.29 |
| Médecin Généraliste Dr. LERICH
02.99.96.90.16 | Sophrologue Mme BOUVET
06.46.05.25.28 |
| Infirmières Mmes GENDROT et PARIS
02.99.96.91.81 | Kinésithérapeutes
M. KANYANDEKWE et Mme LEGUAY
06 09 64 39 96 |
| Ostéopathe Mme MEVEL
06.25.43.03.31 | |
| Naturopathe Mme COUPÉ
06.15.03.48.55 | |
| Chirurgien dentiste Dr. SALLET
02.99.96.91.01 | |
| Psychologue Mme MOUET
07.67.12.14.17 | |

Les professionnels de santé exerçant à Le Pertre et souhaitant intégrer cette rubrique sont invités à contacter la mairie

DÉCHETTERIE

Le Pertre
Déchets verts : clés à prendre **en mairie aux heures d'ouvertures**

Argentré du Plessis – SMICTOM 02.99.74.44.47
lundi 10H-12H / 14H-18H
mercredi 9H-12H
vendredi 14H-18H
samedi 9h12H / 14-18H

MAIRIE LE PERTRE

02.99.96.90.21 – mairie@lepertre.fr – www.lepertre.fr
Accueil public du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 16h30 à 18H00
Fermé le mardi après-midi

SECOURS

Maison Médicale de Garde de Vitré : 02.99.75.55.66
Enedis : 09.72.67.50.35

